

ministre pour qu'on installe, à travers le Canada, des stations «réémettrices» du réseau français, en attendant qu'on puisse avoir des postes d'où viendront des émissions locales, dans les grands centres où il y aurait possibilité d'installer ces émetteurs.

Le grand problème de la solidarité canadienne repose justement sur l'existence d'un mur du son. Il y a certaines régions canadiennes où les sonorités françaises sont aussi étrangères que les sonorités hébreuses ou arabes et, à ce moment-là, cela donne lieu à des frustrations et, souvent, à des extrémismes déplorables. Ce serait fort intéressant, surtout pour la jeune génération des anglophones, qui manifeste une ouverture d'esprit exceptionnelle, en reconnaissant de plus en plus que le fait français est une richesse canadienne, et qu'elle nous aide justement à nous distinguer des Américains et à refouler l'américanisation croissante.

Lorsque les jeunes vont à l'école, on leur inculque quelques notions ou quelques rudiments de français et, à la sortie de l'école, ils n'ont aucune chance de consolider ces notions. C'est la raison pour laquelle je voudrais, avec la même insistance, demander à l'honorable ministre d'agir d'une façon expéditive pour que l'on établisse, partout à travers le pays, des stations «réémettrices» du réseau français, ce qui coûterait une somme minime.

Là où l'article devient inquiétant, c'est quand on nous dit «au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles».

Monsieur le président, les fonds publics sont disponibles. Il suffirait de faire une petite enquête pour voir l'extravagance qui est commise à Radio-Canada. Par exemple, et sans faire de personnalité, lorsqu'on prend un interviewer de Québec, qu'on lui paie un voyage pour se rendre à Paris, pour aller interviewer une personnalité française et qu'on fait traverser l'océan au correspondant de Radio-Canada, qui est à Paris, pour venir au Canada, y interviewer une personnalité canadienne, je dis que c'est là un genre d'abus qu'on constate à Radio-Canada et qui fait justement que les fonds ne sont pas disponibles.

M. Prud'homme: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question? Pourrait-il nous donner le nom de l'interviewer qu'on a envoyé en Europe pour interviewer une personnalité française, alors que nous en avons un en Europe?

M. Choquette: Monsieur le président, j'ai déjà mentionné son nom. On a demandé à M. Lévesque de se rendre à Paris pour interviewer M. Pompidou, et ce alors qu'on a à Paris l'une des personnalités les plus brillantes de la radiodiffusion. Le député de

Lapointe s'est rendu à Paris, récemment, où il a eu l'occasion de rencontrer M. Pierre Nadeau, qui est peut-être l'annonceur le plus brillant, le commentateur le plus dynamique qu'on ait; il est correspondant à Paris. Or, pour interviewer M. Pompidou, Radio-Canada paie un voyage à M. René Lévesque. C'est une orgie de dépenses et ces choses-là sont impardonnables.

C'est pour cela que les fonds ne sont pas disponibles, lorsqu'il s'agit de construire des stations «réémettrices», afin de promouvoir l'expansion de la francophonie au Canada. Le seul moyen de régler le problème de la solidarité canadienne, c'est que le fait français devienne un héritage canadien. Or, si le fait français n'est pas un héritage canadien, c'est que, dans certains coins du pays, à cause de ces lacunes que je dénonce, à cause de l'absence de ces stations «réémettrices» qui permettraient à la langue française de se diffuser, de se propager au pays, on a justement des secteurs où le français est aussi étranger que l'hébreu, l'arabe et le japonais. Voilà l'obstacle majeur à la solidarité canadienne! Je fais donc un appel pressant auprès du ministre pour que l'on construise des stations «réémettrices». Cela va coûter moins cher que la Commission Laurendeau-Dunton, et cela permettra aussi au français de se propager partout au pays, sans pour cela faire des dépenses extravagantes comme on en a constaté à Radio-Canada.

C'est la soumission que je fais respectueusement au ministre.

[Traduction]

M. Herridge: Monsieur le président, je serai très bref. Retenu par d'autres affaires, je n'ai pu écouter qu'une partie du débat cet après-midi. Toutefois, malgré les divergences d'opinion, il est assez juste de dire que Radio-Canada est une institution dont les Canadiens sont fiers en général, même si elle commet parfois des erreurs.

Il paraît, monsieur le président, que certains députés ont signalé au ministre certaines questions qu'il faudrait examiner quand tout ira bien de nouveau. Pour ma part, je tiens à rappeler que des plaintes nombreuses ont été formulées par les gens de la région de Rossland et de Trail au sujet de l'heure des émissions. Certaines viennent de Calgary au lieu de Vancouver, ce qui ne va pas sans inconvénients. Certaines émissions intéressantes ne leur parviennent même pas.

Des organismes et des personnes ont formulé des plaintes à ce sujet, monsieur le président. Le D^r Caple, de Vancouver, a visité le district, mais il y a là, apparemment, un problème technique qu'on n'a pas encore résolu. Je demande instamment à Radio-Canada de faire, à l'avenir, tout son possible